



Contrôlé au cannabis que risque mon fils

Par **chilicombo**, le **04/12/2017 à 15:35**

bonjour , mon fils a été contrôlé ce weekend du 3 décembre 2017 après midi le gendarme la fait souffler et pris sa salive , mon gendre qui était à côté pareil contrôle d'alcoolémie , peuvent-ils contrôler deux personnes dans le même véhicule pour deux infractions différentes mon gendre n'a pas eu d'amende étant donné qu'il était passager , mais mon fils était positif au cannabis ils lui ont retiré le permis sur le champ cela fait un an en septembre 2017 qu'il a son permis et n'a jamais eu d'infractions , il doit attendre les 72 h pour savoir sa sanction . Ma question est : vu qu'il n'a jamais eu d'infraction vont-ils être un peu plus indulgent ou bien dois-je prendre un avocat ? Sinon Quelles sanctions risque-t-il ?
Merci pour vos réponses .

Par **chaber**, le **04/12/2017 à 15:47**

bonjour
[citation]Quelles sanctions risque-t-il ?[/citation]
lisez le lien ci-dessous
http://www.experatoo.com/obligations-administratives/conduite-sous-alcool-stupefiants_22021_1.htm
[citation] Ma question est : vu qu'il n'a jamais eu d'infraction vont-ils être un peu plus indulgent ou bien dois-je prendre un avocat ?[/citation]
Votre fils majeur et vacciné doit savoir que la consommation de stupéfiants est interdite. Il doit assumer.
Prendre un avocat peut être utile

Par **Abella**, le **28/02/2024 à 07:04**

Je suis désolé pour ton fils, il a quel âge déjà?

Par **Lag0**, le **28/02/2024** à **07:06**

Bonjour,rnrnVous intervenez sur une discution en sommeil depuis 6 ans !